

Soutenir et accompagner le groupe des agent-e-s sympas

Qui ?

Le/la coordinateur/trice ([👍 Fonction coordinateur/trice](#)) en collaboration avec l'institut de formation. Les membres de la commission «Communes sympas» ou autre organisme *ad hoc* sont également attentifs/ves à développer des coopérations avec les agent-e-s sympas.

Quoi ?

Le/la coordinateur/trice local-e est à disposition pour écouter et soutenir les agent-e-s sympas ; il/elle contribue à accompagner les agent-e-s sympas et à donner un cadre pour rendre possibles les actions «sympas».

Face au groupe des agent-e-s sympas, il/elle facilite les prises de décision en cas de projets communs, apporte des ressources pour animer les rencontres, développer de la formation continue et organiser des rencontres.




Comment ?

Dans la phase de formation :



- Lors du choix des agent-e-s sympas potentiel-le-s, il/elle met en lien, connecte les personnes intéressées et présente ce qu'est un-e agent-e sympa.
- Il/elle encourage à s'inscrire à la formation et explique ce qu'elle est.
- Il/elle participe aussi à la formation, avec les agent-e-s sympas, pour partager les mêmes découvertes et contribuer à construire le sentiment d'appartenance du groupe.

Dans la phase de mise en œuvre d'actions «sympas» et de formation continue :

- Il/elle contribue à organiser, avec l'institution de formation, dans la première année du projet «Communes Sympas», appelée «année Communes Sympas» (qui forme un cycle avec des activités spécifiques), notamment :
 - Des soirées de rencontre entre agent-e-s sympas. [👍 3.8](#)
 - Une séance annuelle d'échanges entre agent-e-s sympas et autorités politiques.
 - De nouveaux modules de formation.
 - Des événements ludiques et conviviaux pour consolider l'équipe.
 - Etc.

- Il/elle maintient les liens entre les membres de la commission, les autorités, les agent-e-s sympas, les habitant-e-s, les organismes locaux, etc.
- Il/elle est à l'écoute des questions, besoins des agent-e-s sympas et suscite de nouvelles idées, donne des moyens à la mise en œuvre et la réalisation de multiples actions «sympas» qu'il/elle coordonne  3.7 /  47
- Il/elle s'assure que les agent-e-s sympas disposent des ressources pour réaliser leurs activités et reste attentif/ve à d'éventuelles situations critiques (surinvestissement, inadéquation, conflit, etc.).  46
- Il/elle relance la commission pour déterminer si une prochaine volée de formation devrait s'organiser.
- Il/elle accueille les nouveaux/elles agent-e-s, facilite leur intégration et contribue à organiser la suite des formations continues pour sa propre commune.

Ressources

-  47 [B. Eichenberger, Coordinateur «Marly Sympa», et le Syndic de Marly : Comment donner envie aux agent-e-s sympas d'être actifs ? Partir des envies, des besoins des agent-e-s sympas](#)
-  46 [J.-P-Helbling, Syndic de Marly : Limites à mettre dans l'engagement des agent-e-s sympas, pour qu'ils ne soient pas instrumentalisé-e-s](#)